



ADDENDA # 2 DE 2

Titre de projet : Modalités prévues dans l'arrangement en matière
d'approvisionnement - Services de génie en structure
Numéro de projet: N/A
Numéro de l'appel d'offres: AWT-AESVC-STRUCT-15129
Date: 10 août 2018

Le paragraphe ci-dessous complète ou remplace le contenu correspondant des documents de demande de proposition émis le 11 juillet 2018. Le présent addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

1. **ES4.2** est modifié comme suit :
SUPPRIMER : ES4.2 en entier.
REPLACER PAR : ES4.2 comme suit :

ES4.2 Expérience du personnel (50 points)

But :

Évaluer l'expérience récente de chaque membre de l'équipe proposé dans des projets de portée semblable à la description des services.

Les soumissionnaires DOIVENT proposer tous les types de personnel énumérés dans le tableau ci-dessous.

- A. C'est une exigence obligatoire que les types de personnel du tableau 1 soient **du personnel interne**.
- B. C'est une exigence obligatoire que les types de personnel du tableau 1 et tableau 2 aient **les années d'expérience obligatoires**.
- C. Jusqu'au trente-trois [33] autres points seront accordés comme suit :
 1. Les points supplémentaires pour chaque projet mené à bien par les types de personnel énumérés dans le tableau 1, en plus des projets exigés au paragraphe ES4.2.A (jusqu'à concurrence de onze [11] points);
 2. Les points supplémentaires pour chaque type de personnel énuméré dans le tableau 2 qui respecte l'exigence relative aux années d'expérience et au nombre de projets récents de portée semblable menés à bien, comme il est indiqué dans le tableau 2 (jusqu'à concurrence de vingt-deux [22] points);



Tableau 1			
Type de personnel	Années d'expérience obligatoires	Nombre de projets récents de portée semblable	Points
Ingénieur en structure principal - ingénieur professionnel certifié	15	5	6
Ingénieur en structure intermédiaire - ingénieur professionnel certifié	10	3	5

Tableau 2			
Type de personnel	Années d'expérience obligatoires	Nombre de projets récents de portée semblable	Points
Architecte – architecte professionnel certifié	7	3	1
Ingénieur mécanique – ingénieur professionnel certifié	7	3	1
Ingénieur électrique – ingénieur professionnel certifié	7	3	1
Opérateur en conception assistée par ordinateur/Dessinateur	2	2	1
Ingénieur de chantier/Technicien	3	3	2
Ingénieur en structure junior	5	3	2
Ingénieur civil – ingénieur professionnel certifié	10	5	4
Ingénieur géotechnique – ingénieur professionnel certifié	10	5	3
Sismologue	10	5	3
Ingénieur en sécurité physique – ingénieur professionnel certifié	10	5	3
Soutien technique en structure	1	2	1

Pour obtenir des points supplémentaires (jusqu'à un maximum de dix-sept [17] points additionnels), les soumissionnaires doivent témoigner d'une expérience de projet plus étroitement liée à la



description des services requis (p. ex., projets et expérience à l'étranger, modifications novatrices sur des constructions pour les rendre résistantes aux séismes, modernisation de structures patrimoniales pour les rendre résistantes aux séismes, dynamitage et sécurité afférente, coûts et portée de projet).

Renseignements à fournir :

Les renseignements à fournir dans le cas présent peuvent consister en des documents existants (curriculum vitæ, brochures, profils d'entreprise, lettres de recommandation, etc.). Pour faciliter l'évaluation, les renseignements relatifs à chacun des membres de l'équipe proposés **DOIVENT** comprendre :

- a. le(s) domaine(s) d'expertise des personnes proposées qui prendraient part au projet, et le rôle dont elles seront chargées;
- b. le nombre d'années d'expérience des personnes;
- c. le nombre d'années passées par chaque personne au service de l'entreprise du soumissionnaire;
- d. les responsabilités assumées par la personne proposée dans le cadre des projets qu'elle a réalisés;
- e. les certifications et les licences du personnel, s'il y a lieu;
- f. l'emplacement du projet;
- g. dates de la participation au projet;
- h. la valeur en dollars canadiens.

Cote :

Dépasse de beaucoup l'exigence	Dépasse l'exigence	Satisfaisant	Ne satisfait pas à l'exigence
45-50	23-44	1-22	0

Remarque : Le fait de recopier des extraits de la Description des services **NE démontre PAS** que le soumissionnaire répond aux exigences énoncées aux paragraphes ES4.1 à ES4.2 pour ce qui est du niveau approprié des rôles et responsabilités des membres de son équipe.

Remarque : Le fait d'affirmer que le personnel détient une expérience correspondant aux exigences de la description des services, ne démontre **PAS** qu'il possède l'expérience requise pour répondre aux exigences du DS4.1 et du DS4.2.

Fin de l'addenda # 3 DE 3